

LOISIRS | DÉTENTE



Urgent achète cher, timbres anciens ou récents, Français, ou étranger, neufs ou usagés, toutes quantités. Mr Stéphane Christophe 01 83 80 25 63 ou 06 03 68 63 45 antiquites.stephane.christophe@gmail.com Si-ret : 525317418

LIVRES



Urgent achète tous livre ancien. Encyclopédie, Jules Verne, livre de médecine, missel, bd... Toutes autres collections complètes ou incomplètes. Paiement immédiat. Déplacement gratuit. Mr Stéphane Christophe 01 83 80 25 63 ou 06 03 68 63 45 antiquites.stephane.christophe@gmail.com Si-ret : 525317418

MUSIQUE



FAITES REVIVRE VOS INSTRUMENTS Groupe de musiciens passionnés recherche à l'achat des anciens instruments de musique quel que soit leur valeur et leur état. violon, violoncelle, alto, contrebasse, archet, saxophone, guitare. déplacement sans engagement à domicile. Contactez Etienne 06 23 44 79 13

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES



Urgent achète cher, toutes vestes et manteaux de fourrures, Vison, Astrakan, renard, etc.; Ainsi que toque, étole, manchon, etc.. Mr Christophe STEPHAN 01 83 80 25 63 ou 06 03 68 63 45 antiquites.stephane.christophe@gmail.com Si-ret : 525317418

VINS ET SPIRITUEUX



Collectionneur achète tous vins, champagnes et alcools même très vieux et imbuables. Vin, rhum, cognac, whisky, chartruse ... Je me déplace, contactez Christophe au 06 60 63 91 76



COLLECTIONNEUR achète Grands vins de Bourgogne, Bordeaux, Champagne, Cognac, Whiskies même très vieux et/ou imbuables. Discretion assurée. Paiement immédiat. Tél : 06 26 26 73 06.



**Saint-Gilles-Croix-de-Vie**  
À 7 minutes du centre de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Résidence de plain-pied de 53 m² sans vis-à-vis. Exposition Sud Sud/Ouest. Belle pièce de vie lumineuse, cuisine équipée, 2 chambres, SDB et WC. Terrain paysager de 356 m² avec studio de jardin et loggia de 18 m². 107 000€. Tél. 02 30 28 01 02. RCS 533427738.

Immobilier

VENTE MAISON

GRACES, proximité GUINGAMP (Côtes d'Armor) vend MAISON, 117M², terrain 1000M², 2 salles d'eau, 2 wc, 3 chambres, chauffage électrique, tout à l'égout, cheminée. Particulier, 07 79 62 76 18

Vente en viager occupé, d'une maison de 60m² sur deux niveaux, arborée, avec accès direct à la mer. Entre Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel. Particulier : 06 66 79 66 57

La Trinité Porhoët - Centre Bretagne, Vends Maison 5 pièces 122 m², SDB, 3 ch, 2 WC, 2 salles, débarras, dépendance, 97 000€ net vendeur. DPE D. Particulier, tél 07 80 00 02 95.

PONTREUX 22260, vend maison de vacances + jardins, 92 m², port de plaisance à 300 m, centre, non inondable, 99000 euros. Particulier, 06 63 45 21 40.



Mobil-home résidentiel. Isolation 4 saisons. 40 m². 10 modèles disponibles. 12 900€. Livré à domicile ! 02 30 28 01 03

RCS 533427738



**Saint-Hilaire-de-Riez**  
A 800m de la mer dans un camping ouvert à l'année. Venez découvrir ce mobil-home 6 couchages à 17 300€ loyer 2025 inclus. Tél. 02 51 54 59 22. RCS 489333963



Votre cottage au bord de la mer en Vendée. Venez choisir votre résidence 2 ou 3 chambres à 49 000€ dans une résidence privée. Visites et Infos : 02 51 54 59 22. RCS 489333963.

Villégiatures

LOCATION

MAISON - VILLA



SAINT-MICHEL EN GREVES, loue GITE, tout confort, 4/5 personnes, 2 km de la mer, endroit calme, jardin clôturé, terrasse, animaux admis, de 250 € à 460 € la semaine. Particulier. Tél : 02 96 35 74 08 ou 06 31 88 35 85

APPARTEMENT

56 CARNAC. Studio vacances Bretagne, bord mer, août, septembre, tout confort, rdc, jardin, parking. Particulier tél. 06 11 30 53 20 ou 02 97 88 85 33

PROPRIÉTÉ



19 CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE. Corrèze loue meublés indépendants classés, bois, pêche, baignade, sports, touristique, de 340 à 510 €/semaine, juin à octobre, chèques vacances. Particulier tél. 05 55 27 80 39 claude.chassagne@gmail.com

Rencontres Voyance

FEMMES

+ de 3400 annonces avec téléphones de rencontres sérieuses entre particuliers. Doc gratuite au 0800 02 88 02 (service appel gratuits) ou www.PRmag.fr

+ de 3400 annonces avec téléphones de rencontres sérieuses entre particuliers. Doc gratuite au 0800 02 88 02 (service appel gratuits) ou www.PRmag.fr

Découvrez les prévisions météo de votre commune



HOMMES

+ de 3400 annonces avec téléphones de rencontres sérieuses entre particuliers. Doc gratuite au 0800 02 88 02 (service appel gratuits) ou www.PRmag.fr

RENCONTRES

Femme Africaine 50 ans résidente en région parisienne, cherche homme pour relation sérieuse. Pour répondre à l'annonce, écrire à : Toutes les Nouvelles - 1, rue Francisco Ferrer - Résidence de l'épi d'or - 78000 VERSAILLES. Indiquer la référence 22072026

Règle pour la VENTE DES CHIENS ET CHATS

Les petites annonces concernant les animaux sont soumises à une réglementation stricte.

Pour vendre vos chiens et chats, il est obligatoire de mettre dans votre annonce les mentions suivantes :

- L'âge de l'animal
- Le numéro d'identification de l'animal ou celui de sa mère
- L'inscription ou non à un livre généalogique
- Le nombre d'animaux de la portée
- Le numéro SIREN de l'éleveur ou du vendeur

Si cession gratuite de l'animal, l'annonce doit en plus indiquer la mention « gratuit ».

La mention « de race » suivie du nom d'une race est réservée aux animaux inscrits sur un livre généalogique et disposant d'un numéro de portée. Dans le cas contraire, la mention « n'appartient pas à une race » doit clairement être indiquée.

Si toutes ces mentions ne figurent pas sur votre annonce, nous ne pourrions la publier

PH mars 2024 - article législation disponible au journal



actu.fr  
Nouvelle rubrique cinéma



Scannez ce QR code pour accéder à votre rubrique cinéma



Véhicules

DIVERS



Garagiste achète comptant ts types de Camping car (même avec infiltrations), et camion magasin de 1989 à 2018, utilitaires, véhicules et 4x4, à partir de l'année 2000 jusqu'à 2018, avec ou sans contrôle technique (même fort km), paiement comptant, je me déplace 7/7 jrs. SIRET 493273908. Tél : 06 47 49 98 47

VÉHICULES DE LOISIRS

AUTRES MARQUES (CAMPING-CAR)



Achète cash au meilleur prix tout type de camping car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaire, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT, se déplace 7/7 j. Paiement sécurisé. Tél 06 59 50 45 26

actu.fr

Nouvelle rubrique jeux  
Jouez gratuitement à plus de 12 jeux !



Sudoku



Mots fléchés



Mots coupés



Mot du jour

Découvrez nos autres jeux en ligne



Puzzle



Quiz



Mini mots fléchés



Mots croisés



Mini mots croisés



Mots mêlés



Mot mystère



Solitaire

Scannez ce QR code pour accéder à votre rubrique jeux



## Annonces légales et judiciaires

**MEDIALEX**

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale :

10, rue du Breil - CS 56324  
35063 Rennes cedex

## Ventes judiciaires

7466300001 - VJ

**78**

**Vente aux Enchères Publiques  
au T.J de VERSAILLES  
Palais de Justice  
5, Place André Mignot**

**Le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 À 9H30 - EN UN LOT**

**À MANTES LA JOLIE (78)  
36 rue de Lorraine**

Un bien dépendant d'un ensemble cad. Section AE n° 290 pour 12 a et 99 ca. Les lots de copropriété :

**N°3** consistant, au S/sol, en **UN LOCAL DE RÉSERVE AMÉNAGÉ EN LOCAL DE VENTE**, avec bureau et une petite réserve, le tout de 57,26 m<sup>2</sup> (59,89 m<sup>2</sup> de surface au sol au total).

**N°35**, au RdC **UN LOCAL COMMERCIAL DE 58,65 M<sup>2</sup>**.

**N°36**, au RdC **UN GARAGE AMÉNAGÉ EN LOCAL DE STOCKAGE** et un WC, d'une surface au sol de **18,24 m<sup>2</sup>**.

**LES LIEUX SONT OCCUPÉS.**

**Mise à Prix : 50 000 euros**

Une consignation préalable de 5 000 euros sera exigée, outre un acompte sur les frais.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente.

**Renseignements :** Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de **Me Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE & ASSOCIÉS**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines), 7, rue Jean Mermoz : **T : 01 39 24 88 46**, et sur le site AVOVENTES.

**LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE  
LE 24 SEPTEMBRE 2026 DE 09 H 00 À 11 H 00 ET DE 11 H 30 À 13 H 30**

7466714701 - VJ

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

À la barre du Tribunal judiciaire de Versailles (Yvelines), 5 place André Mignot

**Le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30**

**EN UN SEUL LOT**

**Commune de PORT MARLY (Yvelines),  
3, avenue Simon Vouet**

**UN APPARTEMENT ET UN EMPLACEMENT DE PARKING  
DANS UNE RÉSIDENCE DE TOURISME**

Surface habitable totale de 40,10 m<sup>2</sup>

Les lieux sont loués.

**MISE À PRIX : 69 000 EUROS**

**Lieux où peuvent être consultées les conditions de mise en vente de l'immeuble :**

SCP COURTAIGNE AVOCATS, Avocat, 19, rue Georges Clémenceau 78000 VERSAILLES - Tél. : 01 39 50 02 28.

Au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles, 5, place André Mignot.

**Visites sur place :**

**Mardi 8 septembre 2026 de 9 h 30 à 11 h 30**

**Jeudi 24 septembre 2026 de 14 h 30 à 16 h 30**

7468198001 - VJ

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au TJ de Versailles (78).

L'adjudication se tiendra devant le JEX statuant en matière de saisies immobilières

**Le mercredi 30 septembre 2026 à 9 h 30**

En un lot.

**MAISON D'HABITATION de 183,40 m<sup>2</sup>**

**À ORGEVAL (78)  
441, avenue Pasteur**

RdC : entrée, cuisine, salon/séjour, cellier, wc, suite parentale/dressing, sdb, garage.

1er étage : 4 chambres, débarras, wc, salle de douche.  
Jardin avec terrasse.

**Mise à prix : 500 000 euros - (Occupée)**

Consignation : 50 000 euros.

S'adresser :

- À **Me Carine TARLET**, membre de la SELARLU CABINET TARLET, avocat au Barreau de Versailles, demeurant 16, rue Édouard-Charton, Bât A, 78000 Versailles, dépositaire d'une copie du CCV.

- Au Greffe du JEX du TJ de Versailles où le CCV est déposé (N° RG 25/00036).

**- Sur les lieux pour visiter, le mardi 22 septembre 2026 de 9 h 00 à 11 h 00 et de 11 h 30 à 13 h 30.**

- INTERNET : www.licitor.com - www.avoventes.fr

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2025 soit 0,227€ ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, **www.actulegales.fr**.

## Vie des sociétés

7468904701 - VS

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 7 août 2026, il a été constitué une SASU dénommée : PHILEAS ARC SAS

Sigle : PHILEAS ARC. Siège social : 13 bis, rue Pasteur, 78670 Médan. Capital : 1 000 euros. Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger, d'accompagner les entreprises, les organisations, les institutions et les particuliers dans leurs projets de développement, de transformation, de coopération et d'innovation, notamment par des prestations de conseil, d'accompagnement, de coaching, de mentoring, de facilitation, de formation et par le développement de méthodes, d'outils et de solutions. Elle intervient notamment pour favoriser la compréhension mutuelle, la coopération internationale et interculturelle, le développement des compétences, du leadership, des organisations et des partenariats. Président : Mme LE CANN Fabienne demeurant 13 bis, rue Pasteur, 78670 Médan élue sans limitation de durée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Article 9 – Forme des actions Les actions sont obligatoirement nominatives. La propriété des actions résulte de leur inscription au nom ou des titulaires sur des comptes et registres dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et les règlements en vigueur. Une attestation d'inscription en compte est délivrée par la société à tout associé qui en fait la demande. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Article 10 – Droits et obligations attachés aux actions Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. L'associé unique ou les associés ne supportent le passif social qu'à concurrence du montant de leurs apports. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et aux décisions des associés. Chaque action donne droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication des documents sociaux expressément prévus par la loi et par les présents statuts. Le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. Le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives. Tous les associés personnes morales doivent notifier à la société toutes informations sur le montant de leur capital social, sa répartition ainsi que l'indication de la ou les personnes ayant le contrôle ultime de la société associée. En cas de modification au sens de l'article L.233.3 du Code de commerce d'un contrôle d'une société associée, celle-ci doit en informer la société par lettre recommandée avec demande d'acquéreur de réception adressée au Président dans un délai maximum de 15 (quinze) jours ouvrables de sa prise d'effet à l'égard des tiers. Article 11 – Inaliénabilité des actions Pendant une durée de 5 ans à compter du jour où la société a perdu son caractère unipersonnel, les associés ne pourront céder leurs actions, ainsi que tout droit de souscription, d'attribution ou autre ayant pour objet ou pour effet de conférer directement ou indirectement un droit quelconque sur tout ou partie du capital et/ou des droits de vote de la société sauf si la collectivité des associés y consent. Le Président a le pouvoir de lever l'interdiction de cession des actions dans le cas suivant : Exclusion d'un associé dans les conditions fixées à l'article 15 des présents statuts, Article 12 – Transmission des actions La cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel et après expiration de la période d'inaliénabilité visée ci-dessus, toute cession d'actions sera soumise à la procédure d'agrément prévue à l'article 13 des présents statuts. Le transfert de propriété des actions résulte de leur inscription au compte du cessionnaire. Leur transmission s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre

coté et paraphé, tenu chronologiquement, dénommé « registre des mouvements de titres ». La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception de l'ordre de mouvement. L'ordre de mouvement, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire. Clauses d'agrément : Article 13 - Agrément 13.1 Champ d'application En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés donné par décision collective des associés statuant à la majorité prévue à l'article 21.2 des présents statuts. 13.2 Procédure La demande d'agrément doit être notifiée au Président par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle indique le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de cession, les conditions de la vente, les nom, prénoms et adresse de l'acquéreur s'il s'agit d'une personne physique, ou les informations suivantes s'il s'agit d'une personne morale : dénomination, forme, siège social, numéro d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, identité des dirigeants, montant et répartition du capital. Le Président notifie cette demande d'agrément aux associés. La décision des associés sur l'agrément doit intervenir dans un délai de trois (3) mois à compter de la notification au Président de la demande d'agrément visée ci-dessus. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée avec accusé de réception. Si aucune réponse n'est intervenue à l'expiration du délai ci-dessus, l'agrément est réputé acquis. Les décisions d'agrément ou de refus d'agrément n'ont pas à être motivées. En cas d'agrément, la cession projetée est réalisée par l'associé cédant aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément. Le transfert des actions au profit du cessionnaire agréé doit être réalisé dans les trente (30) jours de la notification de la décision d'agrément ; à défaut de réalisation du transfert des actions dans ce délai, l'agrément sera caduc. 13.3 Refus d'agrément En cas de refus d'agrément, la société doit dans un délai de trois (3) mois à compter de la décision de refus d'agrément, acquiescer ou faire acquiescer les actions de l'associé cédant soit par des associés, soit par des tiers, soit par la société. Lorsque c'est la société qui procède au rachat des actions de l'associé cédant, elle est tenue dans les six (6) mois de ce rachat de les céder ou de les annuler. Le prix de rachat des actions est déterminé d'un commun accord entre l'associé cédant et le cessionnaire des actions. A défaut d'accord sur le prix de rachat, celui-ci est fixé par un expert désigné soit par les parties, soit, à défaut d'accord entre elles, conformément à l'article 1843-4 du code civil, sur simple requête de la partie la plus diligente. Article 14 – Location des actions La location des actions est interdite. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles.

7467764301 - VS

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué par acte sous signature privée en date du 28 juillet 2026, une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MOSSA HOLDING.  
Forme : société par actions simplifiée à associé unique.

Siège social : 2, rue des Sansonnets, 78990 Élancourt.

Objet : la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelles que soient leurs activités, civiles, commerciales, ou industrielles par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêt de sociétés civiles ou de groupe d'intérêt économique ; la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères et, d'une manière générale, toutes opérations financières se rattachant à cette activité ; l'exercice de tout mandat social dans toute forme de société permettant l'exercice d'un mandat social par une personne morale ; le placement de la trésorerie disponible via la conclusion de tous contrats de capitalisation ou sous toute autre forme ; l'édification, l'aménagement et la réfection, l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; l'acquisition, la détention, la gestion et la cession éventuelle de tous actifs mobiliers corporels ou incorporels et notamment, sans que cette liste soit limitative portefeuille de valeurs mobilières ou encore brevets, procédés, etc. ; toutes prestations de services, sans que cette liste soit limitative, en matière de gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique et informatique, le tout au profit des sociétés dans lesquelles la société détient une participation ou au profit de sociétés tierces ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie, ainsi que la constitution de toute sûreté sur les actifs sociaux ; le tout, soit directement, soit au moyen de la création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apports, de souscription, d'achats de droits sociaux, de sociétés en participation de franchise, ou de prise en location gérance de fonds de commerce ; et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Apport en numéraire : 1 000 euros.

Président : M. Muhamad Ekbal MOSSA, demeurant 2, rue des Sansonnets, 78990 Élancourt, a été nommé président pour une durée indéterminée.

Cession d'actions : elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité de trois quarts des voix des associés présents ou représentés.

La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

**Pour avis.**

7467800201 - VS

## DIAMOND COMPAGNIE

SASU au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, allée de Champagne  
78170 LA CELLE-ST-CLOUD  
RCS Versailles 932 802 267

## OBJET SOCIAL

En date du 3 août 2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 3 août 2026.

Nouvel objet social : la société a pour objet, en France et à l'étranger, la transformation et la valorisation d'entreprises, principalement dirigées par leurs fondateurs ou leurs dirigeants, afin de renforcer leur capacité à se développer, à se financer, à se transmettre ou à faire l'objet d'une reprise, et à créer de la valeur durable. À ce titre, elle exerce notamment les activités suivantes : l'accompagnement stratégique et opérationnel des dirigeants, actionnaires et organes de gouvernance, à tous les stades de la vie des entreprises, dans leurs décisions stratégiques, patrimoniales, organisationnelles, financières et capitalistiques ; la structuration, la professionnalisation et la mise sous contrôle des entreprises, notamment par l'amélioration de leur organisation, de leur gouvernance, de leurs processus décisionnels, de leur performance opérationnelle et de leur capacité à créer, préserver et valoriser leur patrimoine économique ; la mise en place et la structuration des fonctions et dispositifs de pilotage nécessaires au développement, à la croissance et à la valorisation des entreprises, notamment en matière financière, organisationnelle et opérationnelle ; la préparation, la structuration et la coordination des événements stratégiques, financiers et capitalistiques affectant la vie des entreprises, notamment les opérations de financement, de transmission, de cession, d'acquisition, de rapprochement, de réorganisation ou de restructuration capitalistique, sous toutes leurs formes, ainsi que l'orchestration des parties prenantes internes et externes qui y concourent ; la création, l'exploitation, la protection et la valorisation du savoir-faire de la société, notamment sous forme de méthodes, référentiels, données, outils, logiciels, plateformes, contenus, marques et autres actifs immatériels, ainsi que leur commercialisation sous toute forme ; la formation professionnelle continue, dans les conditions prévues par le Code du travail, la diffusion de méthodologies et la production de contenus au bénéfice des dirigeants, des équipes dirigeantes et des professionnels de l'accompagnement d'entreprises. La société peut également prendre, détenir, gérer et céder, à titre accessoire ou dans le cadre de son activité, toutes participations directes ou indirectes dans toutes sociétés ou entités, françaises ou étrangères, ainsi que toutes opérations s'y rapportant. Les activités précitées peuvent être exercées à l'échelle nationale comme internationale. Lorsque l'une des activités visées ci-dessus est soumise à un agrément, une immatriculation, une autorisation ou un statut réglementé, elle est exercée par la société dans le respect des dispositions applicables et, le cas échéant, après obtention des autorisations requises. Et généralement, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autre objet similaire, connexe ou complémentaire, ou de nature à favoriser le développement de la société.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS Versailles.

**La Présidente.**

# Vous préférez quand c'est simple, rapide ou fiable ?

## Pour vos annonces légales et vos formalités juridiques, choisissez les 3.

**MEDIALEX** | medialex.fr

Vie des sociétés

7468128801 - VS

AVIS  
DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14 juillet 2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AVENIR TECH.  
Objet social : conception, développement, fabrication, assemblage, achat et vente à distance de kits et modules électroniques à assembler, composants, cartes électroniques, accessoires et pièces détachées pour équipements audio, informatiques et électroniques ; conception, édition, commercialisation et maintenance de logiciels, logiciels embarqués, licences numériques et services associés.

Siège social : 6, avenue Pasteur-Martin-Luther-King, 78230 Le Pecq.  
Capital : 500 euros.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Versailles.

Président : M. FAURE Pierre, demeurant 6, avenue Pasteur-Martin-Luther-King, 78230 Le Pecq.

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne droit à une voix. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés.

Clause d'agrément : tant que la société est unipersonnelle, les transmissions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions à un tiers non associé sera soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pierre FAURE.

7468023701 - VS

STAB

SASU au capital de 81 600 euros  
Siège social :  
46, avenue des Frères-Lumière  
78190 TRAPPES  
RCS Versailles 322 440 819

GÉRANCE

En date du 28 juillet 2026, l'associé unique a décidé à compter du 28 juillet 2026 de nommer en qualité de président CLJ, SASU au capital de 23 000 euros, ayant son siège social 41, rue André-Cayron, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée sous le n° 509 453 122 au RCS Nanterre en remplacement de M. DUMAS Jean, pour cause de démission.

Modification au RCS Versailles.  
CLJ VS.

7468612901 - VS

SCI GERMINAL

SCI au capital de 640 000 euros  
Siège social :  
33, allée du Lac Inférieur  
Villa Marie Louise  
78110 LE VÉSINET  
RCS Versailles 538 390 501

DISSOLUTION  
VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2026 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 8 août 2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DE ROUX Thibaut, demeurant 33, allée du Lac-Inférieur, Villa Marie Louise, 78110 Le Vésinet et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce Versailles.

Thibaut DE ROUX.

7468493401 - VS

AVIS  
DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 21 juin 2026, il a été constitué une SCI dénommée : TOLELI-CEMOCO.

Siège social : 21, rue Jean-Mermoz, 78390 Bois-d'Arcy.  
Capital : 302 400 euros.  
Objet social : la société a pour objet général l'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autre des immeubles de la société, de manière solidaire entre les associés.

Gérance : M. COLLO Olivier demeurant 21, rue Jean-Mermoz, 78390 Bois-d'Arcy.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles.

Avis administratifs

7464876801 - AA

Commune de  
CROISSY-SUR-SEINE

Modification simplifiée  
n° 1 du PLU

AVIS DE MISE  
À DISPOSITION  
DU PUBLIC

Par délibération n° 01 du 1er juillet 2026, le conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU.

Objet de la mise à disposition du public :

Le projet de modification simplifiée portera sur la valorisation et la reconversion du site industriel Servier afin de permettre une mixité fonctionnelle dans ce périmètre et notamment :

- Créer, en zone UL, un secteur ULe, sur un terrain situé 123-125, chemin de Ronde (parcelles cadastrées AP 8-9-11-12-76), afin d'y permettre la réalisation d'un programme mixte d'activités, services, bureaux, équipements d'intérêt collectif, hébergement et résidence avec services, et d'adapter le règlement du PLU en conséquence,  
- Créer un secteur d'orientations d'aménagement et de programmation D5 - chemin de Ronde permettant d'encadrer le développement de ce site,  
- Compléter le glossaire annexé au PLU afin de préciser les destinations Habitation et Equipement public ou privé d'intérêt collectif.

Modalités de la mise à disposition du public :

Le dossier mis à disposition du public sera consultable du 31 août au 2 octobre 2026 inclus :

- sur le site internet dédié : https://www.registre-dematerialisee.fr/7389/

- sur support papier à l'hôtel de ville de Croissy-sur-Seine, 8, avenue de Verdun - Service urbanisme et développement durable - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, exceptés les samedis, dimanches, et jours fériés.

Une réunion publique d'information sera organisée pendant la mise à disposition. Ses modalités d'organisation feront l'objet de communications sur le site internet de la ville, sur les réseaux sociaux et sur les panneaux administratifs.

Le public pourra communiquer ses observations pendant la durée de la mise à disposition :

- Sur le registre papier tenu à la disposition du public à l'hôtel de ville - Service urbanisme et développement durable ;  
- Sur le registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialisee.fr/7389/

- Par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Service urbanisme et développement durable, 8, avenue de Verdun 78290 Croissy-sur-Seine.

Ces observations seront enregistrées et conservées.

Au terme de cette phase de mise à disposition, un bilan sera établi et présenté au conseil municipal pour approbation. Ce bilan comportera une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionnera les évolutions du projet de modification simplifiée pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et des observations du public.

Le Maire,  
Jean-Roger DAVIN.

7468912801 - AA

Préfecture des YVELINES  
Direction de la réglementation et des collectivités territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Communes de MORAINVILLIERS, d'ORGEVAL,  
et des ALLUETS-LE-ROI

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE  
PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale.

Il sera procédé du jeudi 10 septembre 2026 à 9 h 00 au vendredi 9 octobre 2026 à 17 h 00 soit pendant une durée de 30 jours consécutifs à une enquête publique environnementale préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale dans le cadre de la refonte de la station d'épuration STEU de Morainvilliers sur le territoire des communes de Morainvilliers, d'Orgeval, et des Alluets-le-Roi.

Commissaires enquêteurs :

Titulaire : M. Richard LE COMPAGNON.

Suppléant : Mme Sylvie BOUCHER RANCIEN.

Lieux de l'enquête :

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'incidence environnementale sera consultable par le public :

- dans les mairies aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

- sur le site internet dédié :

https://www.registre-numerique.fr/refonte-step-morainvilliers

- sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1, avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 45.

Observations du public :

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations et propositions sur l'autorisation environnementale pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies de Morainvilliers, d'Orgeval, et des Alluets-le-Roi ; aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,  
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Morainvilliers, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre de la mairie.

Ces registres, à feuillets non mobiles, seront cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions du jeudi 10 septembre 2026 à 9 h00 au vendredi 9 octobre 2026 à 17 h 00 :

- sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié :

https://www.registre-numerique.fr/refonte-step-morainvilliers

- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : refonte-step-morainvilliers@mail.registre-numerique.fr

Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, dans les locaux de la mairie de Morainvilliers, aux jours et heures suivants :

- mercredi 16 septembre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,

- lundi 21 septembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00,

- samedi 3 octobre 2026 de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 9 octobre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Les personnes à contacter sont :

M. Christophe CUEILLIEZ à l'adresse suivante : christophe.cueilliez@gpseo.fr

M. Olivier THEIL à l'adresse suivante : olivier.theil@gpseo.fr

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines se prononcera sur l'autorisation environnementale.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture de Versailles, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye et dans les mairies de Morainvilliers, d'Orgeval, et des Alluets-le-Roi, aux jours et heures normales d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture (www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques).

EP 26-0388 / contact@publilegal.fr

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale :

10, rue du Breil - CS 56324  
35063 Rennes cedex

Régime matrimonial

7468952101 - RM

AMÉNAGEMENT  
DE RÉGIME  
MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Marine LE JEUNE, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « LES NOTAIRES DU POHER », titulaire d'un office notarial à Carhaix-Plouguer (Finistère), 13, avenue Victor-Hugo, CRPCEN 29066, le 12 août 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

Entre : M. Alain André MARCHAND, retraité, et Mme Lydie LANDRÉ, retraitée, demeurant ensemble à Gargenville (78440), 6, rue du Docteur Schweitzer.

Monsieur est né à Paris 17ème arrondissement (75017) le 20 novembre 1959 ; Madame est née à Carhaix-Plouguer (29270) le 1er septembre 1959, mariés à la mairie de Scrinac (29640) le 16 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française ; Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Bien apporté

Apport de bien propre

Mme Lydie LANDRÉ déclare apporter :

Désignation

À Gargenville (Yvelines) 78440, 6, rue Ddu Docteur Schweitzer, Section, N°, lieu-dit, surface, nature AC, n°20, 6, rue du Docteur Schweitzer, 00 ha 05 a 15 ca, sol.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le Notaire.

7467085701 - RM

Étude de Mes  
Guillaume HERON,  
Caroline SPOOR et  
Grégoire FORTIN

Notaires à DIVES-SUR-MER (14160)  
Le Pont de Cabourg

CHANGEMENT  
DE RÉGIME  
MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Caroline SPOOR, Notaire à Dives-sur-Mer, en date du 30 mai 2026, M. Ludovic Jacques Yves QUESNELLE né à Argentan (61200), le 13 juin 1973, et Mme Shirin MAHOOTI, née à Téhéran (IRAN) le 13 septembre 1972, demeurant ensemble à L'Étang-la-Ville (78620), 7, ruelle A Goupy, mariés à la mairie de Dives-sur-Mer (14160) le 23 juin 2001 sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Me Éric SPOOR, Notaire à Dives-sur-Mer, le 26 mai 2001, ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'Office notarial de Dives-sur-Mer (14160), 115, rue du Général de Gaulle, où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Me Caroline SPOOR.

La centrale des marchés

Par MEDIALEX

Trouvez gratuitement

Le bon marché public près de chez vous !

lacentraledesmarches.com

| MERCREDI 19 AOÛT                                                                                                                                                                                                                              | JEUDI 20 AOÛT                                                                                                                                                                                                                                     | VENDREDI 21 AOÛT                                                                                                                                                                                                          | SAMEDI 22 AOÛT                                                                                                                                                                                                          | DIMANCHE 23 AOÛT                                                                                                                                                                                                                      | LUNDI 24 AOÛT                                                                                                                                                                                                        | MARDI 25 AOÛT                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>FRANCE 2 - 21H10 - LES INVISIBLES                                                                                                                        | <br>FRANCE 4 - 21H00 - LES SECRETS DE LA PRINCESSE...                                                                                                            | <br>M6 - 20H45 - JEFF PANACLOC : A LA POURSUITE...                                                                                       | <br>TMC - 21H15 - NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE                                                                                             | <br>ARTE - 21H00 - UN MONDE PARFAIT                                                                                                                | <br>TMC - 21H25 - SPIDER-MAN 3                                                                                                    | <br>FRANCE 3 - 21H10 - OPI                                                                           |
| <b>Télé</b><br>21.10 <b>Ducobu président !</b><br>Film pour la jeunesse de et avec Elie Semoun. Avec Emilie Caen.<br>22.45 <b>New York Unité Spéciale</b><br><i>Le loup et l'agneau. Menottes et bas résille.</i> Série policière.            | 21.10 <b>Monsieur Parizot</b><br><i>Le maître du crime.</i> Série humoristique. Avec Patrick Paroux, Fabrice Deville, Laurent Gamelon.<br>23.05 <b>Monsieur Parizot</b><br>Série humoristique.                                                    | 21.10 <b>Les 12 coups</b><br><i>Le combat des maîtres.</i> Jeu. Présentateur : Jean-Luc Reichmann.<br>23.40 <b>Les 12 coups</b><br><i>La Summer Party.</i> Jeu. Présentateur : Jean-Luc Reichmann.                        | 21.10 <b>The Voice Kids</b><br>Divertissement. Présentation : Nikos Aliagas.<br>23.25 <b>Santa le concert événement</b><br>Concert.                                                                                     | 21.10 <b>Spider-Man : Homecoming</b><br>Film fantastique de Jon Watts. Avec Tom Holland.<br>23.40 <b>Blue Beetle</b><br>Film fantastique.                                                                                             | 21.10 <b>Camping Paradis Pâtisserie au Paradis.</b><br>Série humoristique. Avec Laurent Ournac.<br>22.00 <b>Camping Paradis Pâtisserie au Paradis.</b>                                                               | 21.10 <b>Koh-Lanta All Stars.</b> Télé réalité. Présentateur : Denis Brogniart.<br>22.05 <b>Koh-Lanta All Stars.</b> Télé réalité. Présentateur : Denis Brogniart.                      |
| <b>2</b><br>21.10 <b>Les invisibles</b><br>Cassel. Série policière. Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda, Deborah Krey.<br>23.05 <b>Les invisibles</b><br><i>Vauban.</i> Série policière.                                                 | 21.10 <b>Qui ment ?</b><br>Jeu. Présentateur : Bruno Guillon.<br>23.30 <b>Drag Race France : une seule sera la reine</b><br>Télé réalité. Prés. : Nicky Doll, Loïc Prigent, Daphné Bürki et Anggun.                                               | 21.10 <b>Capitaine Marleau</b><br><i>La reine des glaces. Au nom du fils.</i> Série policière. Avec Corinne Masiero, Sylvie Testud.<br>00.20 <b>Capitaine Marleau</b><br><i>L'arbre aux esclaves.</i>                     | 21.15 <b>Fort Boyard</b><br><i>L'association KCNQ2.</i><br>23.25 <b>Quelle époque ! Best of.</b><br>01.05 <b>Laurent Gerra, l'anniversaire-événement</b>                                                                | 21.10 <b>Comme un prince</b><br>Comédie d'Ali Marhyar. Avec Ahmed Sylla, Julia Piaton.<br>22.40 <b>Première affaire</b><br>Drame de Victoria Musiedlak. Avec Noée Abita, Alexis Neises.                                               | 21.10 <b>Enquêtes au paradis Noces empoisonnées.</b> Série dramatique. Avec Anna Samson.<br>22.05 <b>Meurtres au paradis</b><br><i>Le troisième passager.</i> Série de suspense. Avec Raif Little.                   | 21.10 <b>Mon jour de chance</b><br>Théâtre.<br>22.40 <b>Lily et Lily</b><br>Théâtre.<br>00.30 <b>Rendez-vous en terre inconnue</b>                                                      |
| <b>3</b><br>21.10 <b>Le 55<sup>e</sup> festival interceltique de Lorient - Le grand spectacle</b><br>23.00 <b>Madame Bodchon part à la retraite</b><br>Documentaire.                                                                          | 21.10 <b>Crimes parfaits</b><br><i>Le pied à l'étrier. D'une pierre, deux coups.</i> Série policière. Avec Isabelle Gélinas.<br>22.55 <b>Meurtres à...</b><br><i>Meurtres à Marie-Galante.</i>                                                    | 21.10 <b>Brigitte Bardot, le combat en héritage</b><br>Divertissement.<br>23.35 <b>Sardou, autoportrait</b><br>Documentaire.<br>01.30 <b>Casse-Noisette</b>                                                               | 21.10 <b>Meurtres à...</b><br><i>Meurtres dans le Cantal.</i> Série policière. Avec Alexandre Varga.<br>22.45 <b>Meurtres à...</b><br><i>Meurtres en Bourgogne.</i> Série policière. Avec Cristiana Reali.              | 21.10 <b>Les enquêtes de Morse Choisir son camp.</b> Série policière. Avec Shaun Evans, Roger Allam.<br>22.40 <b>Les enquêtes de Morse</b><br><i>La vérité nue.</i> Série policière. Avec Shaun Evans, Roger Allam.                   | 21.10 <b>Et pour quelques dollars de plus</b><br>Western de Sergio Leone.<br>23.20 <b>Once Upon a Time... in Hollywood</b><br>Thriller de Quentin Tarantino.                                                         | 21.10 <b>OPJ</b><br><i>Couple moteur.</i> Série policière. Avec Yaëlle Trulès, Antoine Stip, Nathan Dellemme.<br>22.05 <b>OPJ</b><br><i>Couple moteur.</i> Série policière.             |
| <b>4</b><br>21.00 <b>Jérémy Frerot au F'Estivada de Rodez</b><br>Concert.<br>22.20 <b>Ben l'Oncle Soul en concert à Cannes</b><br>Concert.                                                                                                    | 21.00 <b>Les secrets de la princesse de Cadignan</b><br>Comédie dramatique de et avec Arielle Dombasle. Avec Cédric Kahn, Julie Depardieu.<br>22.25 <b>La voix d'or</b>                                                                           | 20.56 <b>Cécifoot : Championnat d'Europe</b><br>2 <sup>e</sup> demi-finale. En direct. (Ou Traversée musicale à l'hôtel de la marine)<br>22.50 <b>Conciliabule</b>                                                        | 21.00 <b>Enorme</b><br>Comédie de Sophie Letourneur. Avec Marina Fois, Jonathan Cohen, Jacqueline Kakou.<br>22.40 <b>ADN</b><br>Drame de et avec Maiwenn.                                                               | 21.00 <b>Tant qu'il y a de l'amour</b><br>Théâtre. Avec Marie-Anne Chazel.<br>22.40 <b>L'amour chez les autres</b><br>Théâtre. Avec Jonathan Lambert.<br>00.30 <b>Les trésors</b><br><i>des vignobles français</i>                    | 21.00 <b>Les Faux British</b><br>Théâtre.<br>22.35 <b>Silence, on tourne !</b><br>Théâtre.<br>00.30 <b>La vie secrète des vieux</b><br>Théâtre.                                                                      | 21.00 <b>Le 55<sup>e</sup> festival interceltique de Lorient - Le grand spectacle</b><br>Spectacle.<br>22.40 <b>Irish Celtic : le chemin des légendes</b>                               |
| <b>5</b><br>21.00 <b>Au bout c'est la mer Elbe (Allemagne). Le fleuve Uruguay.</b> Documentaire.<br>22.40 <b>Au bout c'est la mer</b><br><i>Le fleuve Tocantins (Brésil).</i><br>23.40 <b>C dans l'air</b>                                    | 21.00 <b>Des trains pas comme les autres</b><br><i>Istanbul, au fil du Bosphore.</i> Suisse. Colombie. Documentaire.<br>23.40 <b>C dans l'air</b><br>Magazine.                                                                                    | 21.00 <b>Les routes de l'impossible</b><br><i>Vanuatu, envers et contre tout. Pérou, vertiges dans les Andes. Equateur, frayeur sur le rail.</i> Documentaire.<br>23.35 <b>C dans l'air</b>                               | 21.00 <b>Echappées belles</b><br><i>Les Baléares, d'île en île. La Riviera italienne en train.</i> Magazine.<br>00.10 <b>Les merveilles de l'Asie du Sud-Est</b><br><i>L'Est.</i> Documentaire.                         | 21.00 <b>Les 100 lieux qu'il faut voir</b><br><i>Au fil du canal de Bourgogne. La Martinique, une histoire créole.</i><br>22.45 <b>Une maison, une artiste</b><br><i>Claudia Cardinale, son dernier port d'attache.</i> Documentaire. | 21.00 <b>Les avions du bout du monde</b><br>Documentaire.<br>21.50 <b>Les avions du bout du monde</b><br>Documentaire.                                                                                               | 21.00 <b>Nikita</b><br>Thriller de Luc Besson. Avec Anne Parillaud, Jean-Hugues Anglade, Tchéky Karyo.<br>22.55 <b>C dans l'air</b><br>Magazine.                                        |
| <b>6</b><br>21.10 <b>A quel prix ?</b><br>Magazine. Prés. : Julien Courbet.<br>23.15 <b>A quel prix, la suite</b><br><i>Noz, B&amp;M, Normal : leurs secrets pour vous faire économiser tous jours plus.</i>                                  | 21.10 <b>Cauchemar en cuisine</b><br><i>Saint-Berthevin-la-Tannière.</i><br>22.50 <b>Cauchemar en cuisine</b><br><i>Thoissey.</i><br>00.50 <b>Cauchemar en cuisine</b><br><i>Ouistreham.</i>                                                      | 20.55 <b>Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc</b><br>Comédie de Pierre-François Martin-Laval. Avec Jeff Panacloc.<br>22.25 <b>Les crevettes pailletées</b><br>Comédie. Avec Nicolas Gob.                           | 21.10 <b>Le Roi Soleil à Versailles</b><br>22.50 <b>Notre-Dame de Paris - les grandes retrouvailles 25 ans après</b><br>Divertissement.                                                                                 | 21.10 <b>Capital</b><br><i>Corse : révélations sur l'argent du tourisme.</i><br>23.05 <b>Enquête exclusive</b><br><i>Saisonnières : pour le meilleur et le pire des jobs d'été.</i>                                                   | 21.10 <b>L'amour est dans le pré</b><br>Télé réalité.<br>22.20 <b>L'amour vu du pré</b><br>Divertissement.<br>23.05 <b>L'amour est dans le pré</b><br><i>Les portraits.</i>                                          | 21.10 <b>Zone interdite</b><br><i>Croisière dans les Caraïbes : au cœur du nouveau paquebot de la démesure.</i><br>23.00 <b>Zone interdite</b><br>Magazine.                             |
| <b>arte</b><br>20.55 <b>Ma vie ma gueule</b><br>Comédie dramatique de Sophie Fillières. Avec Agnès Jaoui.<br>22.35 <b>Youth</b><br>Comédie dramatique de Paolo Sorrentino. Avec Michael Caine.                                                | 20.55 <b>De grâce</b><br>Série policière. Avec Olivier Gourmet, Pierre Lotin, Margot Bancillon.<br>23.30 <b>La route</b><br>Documentaire.                                                                                                         | 20.55 <b>Meurtres à Sandhamn</b><br><i>Max. Madeleine.</i> Série policière. Avec Alexandra Rapaport, Nicolai Cleve Broch, Julius Fleischanderl.<br>00.00 <b>Les mille et une vies musicales de Fleetwood Mac</b>          | 20.55 <b>L'armée des romantiques</b><br><i>La révolution romantique (1827-1832).</i> Documentaire.<br>21.45 <b>L'armée des romantiques</b>                                                                              | 21.00 <b>Un monde parfait</b><br>Film policier de et avec Clint Eastwood. Avec Kevin Costner.<br>23.15 <b>Kevin Costner et le western</b><br>Documentaire.                                                                            | 20.55 <b>Symphonie pour un massacre</b><br>Film policier de Jacques Deray.<br>22.45 <b>D'une vie à l'autre</b><br>Drame de Georg Maas, Judith Kaufmann.                                                              | 21.00 <b>Les derniers jours de Kaboul</b><br><i>Le pays perdu.</i> Documentaire.<br>22.00 <b>Les derniers jours de Kaboul</b><br><i>La guerre américaine.</i>                           |
| <b>W9</b><br>21.10 <b>Enquête d'action</b><br><i>SOS en Provence : l'été tout-terrain des pompiers (1 et 2/2).</i><br>23.10 <b>Enquête d'action</b><br><i>Alerte rouge à la frontière : des interventions à couper le souffle.</i>            | 21.10 <b>Y'a que la vérité qui compte</b><br>Divertissement.<br>23.00 <b>Y'a que la vérité qui compte</b><br>Divertissement.                                                                                                                      | 21.10 <b>Enquête d'action</b><br><i>Alerte à l'Ouest ! Avec les gendarmes de Bretagne.</i><br>23.10 <b>Enquête d'action</b><br><i>En lutte contre la délinquance à Nantes.</i> Magazine.                                  | 21.10 <b>La petite histoire de France</b><br>Série humoristique. Avec Maxime Gasteuil, Alexandra Roth.<br>23.00 <b>La petite histoire de France</b>                                                                     | 21.10 <b>De l'autre côté du périph</b><br>Comédie de David Charhon. Avec Omar Sy, Laurent Lafitte.<br>22.40 <b>Les Bodin's</b><br><i>enquête en Corse</i><br>Téléfilm humoristique.                                                   | 20.50 <b>Astérix et les Indiens</b><br>Film d'animation de Gerhard Hahn.<br>22.15 <b>Astérix et le coup du menhir</b><br>Film d'animation de Philippe Grimond.                                                       | 21.10 <b>Les tubes d'une vie</b><br>Documentaire. Présentation : Laurence Boccolini et Fabien Lecœuvre.<br>22.00 <b>Les tubes d'une vie</b><br>Documentaire.                            |
| <b>TMC</b><br>21.25 <b>Cowboy, danse et festival : la country envahit la France</b><br>Documentaire.<br>23.20 90' <b>Enquêtes</b><br>Magazine.                                                                                                | 21.25 <b>Secret Story</b><br><i>La finale.</i> En direct.<br>23.45 90' <b>Enquêtes</b><br><i>Chaufard et fêtards : été brûlant pour les gendarmes du Pays basque.</i>                                                                             | 21.25 <b>Sirènes</b><br>Comédie d'Adeline Picault. Avec Alice Pol, Shirine Boutella.<br>23.20 90' <b>Enquêtes</b><br><i>Fusillades, agressions, chauffards : les policiers de Nice en action.</i>                         | 21.15 <b>New York Unité Spéciale</b><br><i>Un homme d'honneur. Sois un homme mon fils.</i> Série policière. Avec Mariska Hargitay, Ice-T.<br>23.45 <b>New York Unité Spéciale</b><br><i>Engrenage.</i> Série policière. | 21.15 <b>Esprits criminels</b><br><i>Lauren. Paroles et musique.</i> Série policière. Avec Joe Mantegna, Paget Brewster, Shemar Moore.<br>22.55 <b>Esprits criminels</b><br><i>Garder le silence.</i> Série policière.                | 21.25 <b>Spider-Man 3</b><br>Film fantastique de Sam Raimi. Avec Tobey Maguire.<br>23.55 <b>Spider-Man 2</b><br>Film fantastique de Sam Raimi. Avec Tobey Maguire.                                                   | 21.25 90' <b>Enquêtes</b><br><i>De Biarritz à Bayonne : plages surveillées et nuits agitées au Pays Basque.</i><br>22.50 90' <b>Enquêtes</b><br>Magazine.                               |
| <b>TFX</b><br>21.10 <b>Baby boom</b><br><i>Les maïeuticiens de Bry-sur-Marne.</i><br>22.50 <b>Baby boom</b><br><i>Le professeur 100 à l'heure.</i><br>00.35 <b>Programmes de la nuit</b>                                                      | 21.10 <b>Le Fantôme de Canterville</b><br>Comédie d'Yann Samuël. Avec Audrey Fleurot.<br>23.00 <b>Arthur 3 : la guerre des deux mondes</b><br>Film d'aventures de Luc Besson.                                                                     | 21.10 <b>New York Unité Spéciale</b><br><i>Viol par procuration. Meurtre en violé.</i> Série policière. Avec Mariska Hargitay, Ice-T, Roy Thinnes.<br>22.50 <b>New York Unité Spéciale</b><br><i>Viol, mode d'emploi.</i> | 21.10 <b>Incroyables mariages gitans</b><br><i>Des rires et des larmes pour des fêtes d'exception.</i> Documentaire.<br>23.10 <b>Incroyables mariages gitans</b>                                                        | 21.10 <b>Reprise en main</b><br>Comédie dramatique de Gilles Perret. Avec Pierre Deladonchamps, Laetitia Dosch.<br>23.10 <b>Chroniques criminelles</b><br><i>L'affaire Olivier Cappelaere.</i>                                        | 21.10 <b>Appels d'urgence</b><br><i>Urgences sur l'autoroute : les vacances de tous les dangers.</i><br>22.15 <b>Appels d'urgence</b><br>Magazine. Présentateur : Hélène Mannarino.                                  | 21.10 <b>Limitless</b><br>Thriller de Neil Burger. Avec Bradley Cooper.<br>23.05 <b>Chroniques criminelles</b><br><i>Affaire Jacques Métais : le catamaran de la mort.</i>              |
| <b>W9</b><br>21.05 <b>Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier</b><br><i>Spéciale le camping en folie.</i><br>22.40 <b>Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier</b><br><i>Spéciale l'Amérique en folie.</i>                   | 21.05 <b>The Middle</b><br><i>Prise de conscience. Deux cents. Le miracle de Noël.</i> Série humoristique. Avec Patricia Heaton.<br>22.15 <b>The Middle</b><br>Série humoristique.                                                                | 20.50 <b>Les Dalton en cavale</b><br>Film d'animation.<br>22.25 <b>Lucky Luke : la ballade des Dalton</b><br>Film d'animation.<br>23.55 <b>Lucky Luke : Daisy Town</b>                                                    | 21.05 <b>Le grand bêtisier des animaux</b><br>Divertissement.<br>22.40 <b>Le grand bêtisier des animaux</b><br><i>Le grand bêtisier des animaux 2.</i>                                                                  | 21.05 <b>MacGyver</b><br><i>La fondation Phoenix. Affaire de famille.</i> Série d'action. Avec Richard Dean Anderson.<br>23.00 <b>MacGyver</b><br><i>Le silence est d'or.</i>                                                         | 21.05 <b>Les vacances préférées des Français</b><br><i>Découverte insolite du Mont Saint-Michel.</i><br>23.00 <b>Les vacances préférées des Français</b>                                                             | 21.05 <b>Mune : le gardien de la Lune</b><br>Film d'animation de Benoît Philippon, Alexandre Heboyan.<br>22.40 <b>Les rebelles de la forêt 4</b><br>Téléfilm d'animation.               |
| <b>GSTAR</b><br>21.10 <b>Le grand bêtisier</b><br>Divertissement.<br>23.03 <b>Festival d'humour de Paris : Booder en famille !</b><br>Spectacle.<br>00.54 <b>Le grand bêtisier</b>                                                            | 21.10 <b>Enquête sous haute tension</b><br><i>100 jours avec les gendarmes de Nîmes (n°2 et 1).</i><br>00.52 <b>Enquête sous haute tension</b>                                                                                                    | 21.10 <b>Animaux à adopter</b><br><i>Saint-Omer.</i> Documentaire.<br>22.38 <b>Animaux à adopter</b><br><i>Chamarande.</i> Documentaire.<br>00.07 <b>Animaux à adopter</b><br><i>Pornic.</i> Documentaire.                | 21.10 <b>Enquête sous haute tension</b><br>Magazine.<br>22.51 <b>Enquête sous haute tension</b><br>Magazine.                                                                                                            | 21.10 <b>Chicago Fire</b><br><i>Quand le passé nous rattrape. Un petit quelque chose.</i> Série dramatique. Avec Taylor Kinney.<br>22.48 <b>Chicago Fire</b><br><i>L'imposteur.</i> Série dramatique.                                 | 21.10 <b>Michael Jackson, roi de la pop</b><br>Première diffusion<br>22.22 <b>Freddie Mercury, au-delà de la légende</b><br>Documentaire.                                                                            | 21.10 <b>Baby Phone</b><br>Comédie d'Olivier Casas. Avec Medi Sadoun, Anne Marivin, Pascal Demolon.<br>22.49 <b>Le grand bêtisier</b><br>Divertissement.                                |
| <b>W9</b><br>20.55 <b>La loi de...</b><br><i>La loi de Valérie : Tous coupables.</i> Série judiciaire. Avec Charlotte de Turckheim, Bruno Wolkowitch.<br>22.40 <b>La loi de...</b><br><i>La loi de Julien : Le bon fils.</i>                  | 20.55 <b>Adieu poulet</b><br>Film policier de Pierre Granier-Deferre. Avec Lino Ventura.<br>22.35 <b>A la découverte des trésors sacrés, la France en héritage</b>                                                                                | 20.55 <b>M comme Maison</b><br><i>Balade au temps passé.</i> Magazine.<br>21.40 <b>M comme Maison</b><br><i>Entre style industriel et maison de famille.</i> Magazine.                                                    | 20.55 <b>Michaël Gregorio : j'ai 10 ans !</b><br>Spectacle.<br>23.05 <b>Chiens et chats sans collier</b><br><i>Trouver un refuge.</i> Documentaire.                                                                     | 20.55 <b>Terre des géants</b><br><i>Éléphants et rhinocéros : une cohabitation complexe.</i><br>21.50 <b>Terre des géants</b><br><i>Gorilles et paresseux : deux styles opposés.</i> Documentaire.                                    | 20.55 <b>Les derniers secrets de l'humanité</b><br>Documentaire.<br>22.40 <b>Pour tout dire</b><br>Magazine. Présentateur : Matthieu Croissandeau.                                                                   | 20.55 <b>Non éluclidé</b><br><i>L'affaire Eric Calers.</i> Magazine. Présentation : Arnaud Poivre d'Arvor et Jean-Marc Bloch.<br>22.35 <b>Pour tout dire</b><br>Magazine.               |
| <b>NEVO</b><br>18.50 <b>Camping family : notre vie au camping</b><br>21.10 <b>100 jours au zoo du Pal</b><br>Documentaire.<br>22.35 <b>Rungis : Au cœur de la machine</b>                                                                     | 17.15 <b>Camping family : notre vie au camping</b><br>21.10 <b>Le fils à Jo</b><br>Comédie de Philippe Guillard.<br>23.00 <b>La colle</b><br>Comédie d'Alexandre Castagnetti.                                                                     | 21.10 <b>Pearl Harbor, le monde s'embrase</b><br>Documentaire.<br>22.55 <b>1944, Le Havre sous les bombes alliées : Le calvaire du Havre</b>                                                                              | 21.10 <b>Le vagabond de la Baie de Somme</b><br>Téléfilm policier de Claude-Michel Rome. Avec Sonia Rolland.<br>23.05 <b>La vallée des mensonges</b><br>Téléfilm policier.                                              | 18.10 <b>Bücheron : un métier à hauts risques</b><br>21.09 <b>Trésors sous les mers</b><br><i>Légendes de l'Atlantide.</i><br>22.05 <b>Trésors sous les mers</b><br><i>Fortunes englouties.</i>                                       | 21.10 <b>Au cœur de l'événement</b><br><i>La Braderie de Lille.</i> Documentaire.<br>22.35 <b>100 jours au zoo du Pal</b><br>Documentaire.                                                                           | 21.10 <b>Sisteron : citadelle de tous les défis</b><br>Documentaire.<br>22.10 <b>Les secrets de Fort Boyard</b><br>Documentaire.                                                        |
| <b>L'ÉQUIPE</b><br>21.10 <b>Mademoiselle Holmes</b><br><i>Toxique. Jour J.</i> Série de suspense. Avec Lola Dewaere.<br>23.15 <b>Mademoiselle Holmes</b><br><i>Une histoire de sœurs. Reine de beauté.</i> Série de suspense.                 | 21.10 <b>Il ne faut jurer de rien !</b><br>Comédie d'Eric Civanan. Avec Gérard Jugnot, Jean Dujardin.<br>23.05 <b>Panda</b><br><i>Zéro Zéro Zen.</i> Série humoristique. Avec Julien Doré.                                                        | 21.10 <b>Panda</b><br><i>Entrée, plat, décès. Rencontre du troisième âge.</i> Série humoristique. Avec Julien Doré, Ophélie Kolb.<br>23.00 <b>Panda</b><br><i>Un mariage, un enterrement.</i>                             | 21.10 <b>Joséphine, ange gardien</b><br><i>Le festin d'Alain.</i> Série sentimentale. Avec Mimie Mathy, Jérémie Covillault, Elsa Mollien.<br>23.05 <b>Joséphine, ange gardien</b><br><i>La femme aux gardénias.</i>     | 21.10 <b>Les trois frères</b><br>Comédie de et avec Bernard Campan, Didier Bourdon. Avec Pascal Légitimus.<br>23.10 <b>Panda</b><br><i>Mon nom est Panda.</i>                                                                         | 21.10 <b>Christ(Off)</b><br>Comédie de Pierre Dudan. Avec Michaël Youn, Lucien Jean-Baptiste, Victoria Bedos.<br>23.00 <b>Balthazar</b><br><i>Permis de tuer.</i> Série policière.                                   | 21.10 <b>Balthazar</b><br><i>Dos au mur.</i> Série policière. Avec Tomer Sisley, Hélène de Fougerolles, Yannig Samot.<br>22.05 <b>Balthazar</b><br><i>Contre tous.</i> Série policière. |
| <b>L'ÉQUIPE</b><br>21.00 <b>Football : Match amical</b><br><i>Schalke 04 - Real Madrid.</i> Le Real Madrid se rend à Gelsenkirchen pour affronter Schalke 04 et célébrer les 25 ans de la Veltins-Arena.<br>23.00 <b>MMA : UFC Classiques</b> | 20.00 <b>Basket-ball : Match amical international</b><br><i>Serbie - France.</i> En direct.<br>22.00 <b>Football : Match amical</b><br><i>Un match de Lens.</i><br>23.00 <b>MMA : UFC Classiques</b>                                              | 20.40 <b>Diamond League : Meeting de Lausanne</b><br><i>12<sup>e</sup> étape à Lausanne.</i> En direct.<br>22.00 <b>French Mecanic : restauration et exportation</b><br>23.55 <b>MMA : UFC Classiques</b>                 | 19.50 <b>Badminton : Championnats du monde</b><br>Simple messieurs et dames, doubles messieurs, dames et mixte : demi-finales.<br>22.50 <b>MMA : UFC Classiques</b>                                                     | 20.30 <b>Volley-ball : Championnat d'Europe féminin</b><br><i>3<sup>e</sup> journée. Groupe D : France - Croatie.</i><br>22.45 <b>MMA : UFC Classiques</b><br>Magazine sportif.                                                       | 21.10 <b>Volley-ball : Championnat d'Europe féminin</b><br><i>3<sup>e</sup> journée. Groupe D : Monténégro - France.</i><br>23.30 <b>MMA : UFC Classiques</b>                                                        | 21.10 <b>Biathlon urdin : City Biathlon</b><br>Emission sportive.<br>23.00 <b>L'Equipe du soir</b><br>Magazine sportif. En direct.                                                      |
| <b>6ter</b><br>20.40 <b>Sammy 2</b><br>Film d'animation de Ben Stassen, Vincent Kesteloot.<br>22.15 <b>Le voyage extraordinaire de Samy</b><br>Film d'animation.                                                                              | 21.10 <b>Les aventures de Tintin</b><br><i>Coke en stock.</i> Dessin animé.<br>22.00 <b>Les aventures de Tintin</b><br><i>Tintin au Tibet.</i> Dessin animé.<br>22.50 <b>Les aventures de Tintin</b><br><i>L'affaire Tournesol.</i> Dessin animé. | 21.10 <b>Le choc des Titans</b><br>Film fantastique de Louis Leterrier. Avec Sam Worthington, Gemma Arterton, Mads Mikkelsen.<br>22.50 <b>Face aux éléments : la planète en colère</b>                                    | 21.10 <b>Hawaii 5-0</b><br><i>Ka Pono Ku'Oko'a. I'ike Ke Ao.</i> Série policière. Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim.<br>22.40 <b>Hawaii 5-0</b><br><i>Malama Ka Po'e.</i> Série policière.               | 21.00 <b>Ralph 2.0</b><br>Film d'animation de Phil Johnston, Rich Moore.<br>22.50 <b>Kaamelott</b><br>Série humoristique. Avec Alexandre Astier.                                                                                      | 21.10 <b>Kaamelott</b><br>Série humoristique. Avec Alexandre Astier, Franck Pitiot, Jean-Christophe Hembert.<br>22.45 <b>Kaamelott</b><br>Série humoristique.                                                        | 21.10 <b>Nanny McPhee</b><br>Film fantastique de Kirk Jones. Avec Emma Thompson.<br>22.50 <b>Sherlock</b><br><i>Le détective affabulant.</i> Série policière. Avec Martin Freeman.      |
| <b>RAC STON</b><br>21.10 <b>Crânes de cristal : vérité ou supercherie ?</b><br>Documentaire.<br>22.15 <b>Le masque de fer : le secret enfin révélé</b><br>Documentaire.                                                                       | 21.10 <b>La folie du camping-car : des vacances pas comme les autres</b><br>22.50 <b>La folie du camping-car : des vacances pas comme les autres</b>                                                                                              | 21.10 <b>J'irai dormir chez vous</b><br><i>Iran.</i> Documentaire.<br>22.15 <b>Les 20 chefs-d'œuvre de la nature</b><br><i>Parc national d'Iguaçu (Brésil).</i><br>22.50 <b>J'irai dormir chez vous</b>                   | 21.10 <b>Guerre des voisins : ma vie est un enfer</b><br><i>Rivalités toxiques.</i> Documentaire.<br>22.35 <b>Guerre des voisins : ma vie est un enfer</b><br><i>Droit de passage.</i> Documentaire.                    | 21.10 <b>Flic story</b><br><i>Police nationale de Royan - épisode 1.</i> Documentaire.<br>22.30 <b>Flic story</b><br><i>Gendarmerie en région lyonnaise.</i> Documentaire.                                                            | 21.10 <b>Lucifer</b><br><i>Apparences.</i> Série fantastique. Avec Tom Ellis, Lauren German, D.B. Woodside.<br>22.00 <b>Lucifer</b><br><i>Escapade à Las Vegas.</i>                                                  | 21.10 <b>La folie des piscines : la nouvelle passion des Français</b><br>22.05 <b>Travaux XXL : piscines et lagons</b><br><i>Double débordement près de Paris.</i>                      |
| <b>RAC DOCUMENTAIRE</b><br>21.10 <b>100 jours avec la police de la route</b><br>Documentaire.<br>22.30 <b>100 jours avec les gendarmes du Médoc</b><br>Documentaire.                                                                          | 21.10 <b>Apocalypse en Asie : le tsunami 2004 minute par minute</b><br>Documentaire.<br>22.15 <b>Attentat de Nice : au cœur de l'enfer</b><br>Documentaire.                                                                                       | 21.10 <b>Génie français. Les barrages de tous les records</b><br>Documentaire.<br>22.30 <b>Hoover : le barrage XXL qui illumine Las Vegas</b><br>Documentaire.                                                            | 21.10 <b>Le mystère d'Oak Island : la course au trésor</b><br><i>Inondation. En plein dans le mille.</i><br>22.45 <b>Oppenheimer : La véritable histoire de la bombe atomique</b>                                       | 21.10 <b>Faites entrer l'accusé</b><br><i>Jacques Plumain, le fantôme de Kehl.</i><br>22.45 <b>Faites entrer l'accusé</b><br><i>Simone Weber, la «diabolique de Nancy».</i>                                                           | 21.10 <b>El Chapo : la traque du maître de l'évasion</b><br>Documentaire.<br>22.45 <b>Les 10 criminels les plus dangereux de la planète</b><br>Documentaire.                                                         | 21.10 <b>Les gares de France : constructions monumentales</b><br>Documentaire.<br>22.15 <b>Eurostar : la techno du TGV qui défie la Manche</b><br>Documentaire.                         |
| <b>RAC LIFE</b><br>21.10 <b>Cold Case : affaires classées</b><br><i>Coup de ponce. Ophélie.</i> Série policière. Avec Kathryn Morris.<br>23.00 <b>Cold Case : affaires classées</b>                                                           | 21.10 <b>Crimes</b><br><i>Meurtres sanglants dans les Pyrénées-Orientales. Quand la Méditerranée vire au rouge sang.</i><br>00.30 <b>Faites entrer l'accusé</b><br>Magazine.                                                                      | 21.10 <b>Castle</b><br><i>Rock haine roll. Tueur intergalactique. Sans doute possible.</i> Série policière. Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Molly C. Quinn.<br>23.45 <b>Faites entrer l'accusé</b>                      | 21.10 <b>Inside Ikea : dans les coulisses du géant suédois</b><br>22.35 <b>Inside Burger King : dans les coulisses d'un géant de la restauration rapide</b><br>00.00 <b>Faites entrer l'accusé</b>                      | 21.10 <b>Le masque de fer : le secret enfin révélé</b><br>Documentaire.<br>22.15 <b>L'énigme des témoins de Jéhovah</b><br>Documentaire.                                                                                              | 21.10 <b>Faites entrer l'accusé</b><br><i>Vaudeville macabre à Chambéry.</i> Magazine. Présentation : Rachid M'Barki et Dominique Rizet.<br>22.35 <b>Faites entrer l'accusé</b><br><i>L'inconnue de Vernouillet.</i> | 21.10 <b>Beauval, au plus près des animaux</b><br><i>Défis pour les soigneurs.</i><br>22.30 <b>Beauval, au plus près des animaux</b><br><i>Naissances exceptionnelles.</i>              |